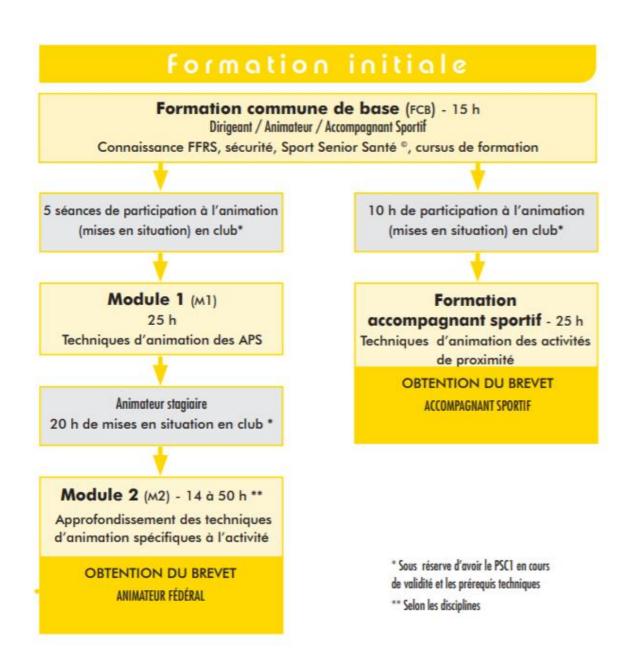


FICHE SUIVI PREREQUIS FORMATION ANIMATEUR FEDERAL

A l'issue de la FCB, toute personne désirant suivre une formation d'encadrant doit dans la mesure du possible être suivi par un animateur ou accompagnant sportif diplômé FFRS (ou professionnel). Cela pour permettre au stagiaire d'arriver dans les meilleures conditions aux différents stages de formation. Le choix du tuteur est à l'initiative du stagiaire.

Le tuteur aura pour mission d'accompagner, d'aider et d'orienter le stagiaire pendant son parcours de formation. Il devra aussi s'assurer de l'acquisition des prérequis du stagiaire pendant ses mises en situation en club pour attester de ses capacités à suivre les modules de formations correspondants.



PREREQUIS MODULE 1

TUTEUR		STAGIAIRE						
Nom :		Nom :						
Prénom :	i	Prénom :						
Club :		Club :						
Animateur (préciser l'activité) :								
Tél :	i	İ						
Date FCB : Date PSC1 :								
DESCRIPTIF DES COMPETENCES ATTENDUES	ACQUIS	NON ACQUIS	OBSERVATIONS					
Savoir s'exprimer clairement devant un groupe								
Connaitre les prérequis de l'activité visée								
Être sensibilisé aux notions de sécurité individuelle et collective								
Avoir des qualités relationnelles pour encadrer un groupe (écoute, attention, dynamisme et convivialité)								
5 séances d'accompagnement en club :								
DATE DES SEANCES								
Observations tuteur :								
Signature du stagiaire : Signature du tuteur :								
Observations IF fin module 1 :								

PREREQUIS MODULE 2: RANDONNEE PEDESTRE

Les accompagnants sportifs marche / balade de proximité depuis au minimum 1 an peuvent suivre un M2 randonnée pédestre à condition d'avoir les prérequis ci-dessous.

STAGIAIRE

TUTEUR

Observations tuteur:

Nom :		i i	Nom :					
Prénom :		- 1	Prénor	m:		-		
Club :		1	Club :					
Animateur (p	réciser l'activité) :							
Tél :			i					
<u> </u>		التناسيا	L					
	DES COMPETENCES TENDUES	ACQUIS	NON ACQUIS		OBSERVAT	IONS		
	omposantes de base							
	e (savoir lire une							
	uler une boussole sur							
matériels usue	ser et préparer les							
bâtons)	is : sac a dos,							
	e suivre une sortie							
-	pouvant comporter							
_	elés cumulés positifs							
et/ou sur une o	distance de 15 km							
	é à la construction à							
	rcuits avec un tuteur :							
	e, tracé sur une carte,							
	e et sa réalisation e façon autonome un							
	i (parcours balisé ou							
topoguide)	· (parcoars banse ou							
1 5 7		I	1	1				
Justifier de 20 heures de mises en situation club :								
DATES								
DES								
SEANCES ET								
NOMBRE								
D'HEURE								

En cas de non-acquisition d'un prérequis il convient au préalable de contacter l'instructe	ur
responsable du stage au plus tard 15 jours avant le début du stage pour s'assurer que d'une part	: la
participation du stagiaire n'engendre pas de difficultés sécuritaires, et d'autre part que l'acquisiti	on
des compétences par le stagiaire est réalisable pendant la formation.	

Le tuteur atteste que le stagiaire a bien validé les prérequis et présente les compé	tences nécessaires
à l'entrée en formation du module 2	(choix de l'activité)

Signature du stagiaire :

Signature du tuteur :